HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES*

Applicables au 1er Avril 2022

PRESTATIONS

HONORAIRES TTC [1] A LA CHARGE DU**

APPARTEMENT, MAISON, VILLA, MURS COMMERCIAUX, PARTS DE SCI							
Jusqu'à			160 000	€	9 000 €	Vendeur
De	160 001	€ à	300 000	€	8%	Vendeur
A partir de	300 001	€			7%	Vendeur

LUXURY* **	7%	Vendeur
VIAGER Mutualisé	9.2%	Acquéreur
FONDS DE COMMERCE	10%	Vendeur
TERRAIN A BATIR	8%	Vendeur
GARAGE, PLACE DE PARKING	12% **minimum 3750€ TTC**	Vendeur
AVIS DE VALEUR	290€ TTC	
VEFA / PROJET de CONSTRUCTION / BIENS NEUFS	Honoraires selon Mandat Promoteur	

[1] TVA au taux en vigueur de 20% incluse susceptible de modification conformément à la règlementation fiscale

** Sauf conditions particulières et exceptionnelles stipulées dans le mandat de vente.

*** Le mandat Luxury est défini comme suit : ce mandat est applicable aux biens d'exceptions, et engage KW METROPOLE à effectuer des prestations particulières reproduites dans le mandat Luxury, il engage également KW METROPOLE à communiquer sur les biens par le biais de supports spécialisés en sus des supports traditionnels utilisés par KW METROPOLE. Enfin KW METROPOLE s'engage à traduire à ses frais lorsque nécessaire l'ensemble des documents utiles en anglais.

*Dans le cadre de la signature d'un mandat dit Success avec validation de la clause confiance :

- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 30 jours de la mise en vente auprix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 10% des honoraires affichés sur le présent barème,
- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 60 jours de la mise en vente auprix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 20% des honoraires affichés sur le présent barème,
- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 90 jours de la mise en vente auprix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 30% des honoraires affichés sur le présent barème,

Dans le cadre de la signature d'un mandat dit Success avec validation de la clause fidélité :

- Une remise de 25% des honoraires affichés sur le présent barème sera appliquée dès la seconde transaction réalisée par le biais d'un Market Center du réseau Keller Williams France pour le compte d'un même client

Dans le cadre de la signature d'un mandat dit Success avec validation de la clause fidélité Win Win :

- Les honoraires affichés sur le présent barème seront divisés de moitié, en cas de vente à un acquéreur présenté parle mandant dans les conditions prévues par ledit mandat Success

Offres non cumulables. Seule l'offre la plus avantageuse pour le client sera appliquée.